

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 179

Version: 1229b

Date de révision: 02/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: ALSAN 179
1. 1. 1. Contient: • diméthacrylate de 1,4 butanediol
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Enduit d'imprégnation (Primaire)
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.  
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121  
F-67025 STRASBOURG CEDEX  
France  
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00  
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01  
Courriel: mkulinicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: NUMERO D'URGENCE INTERNATIONAL : + 44 (0)1 235 239 670  
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245  
CH-Centre Toxicologique : Tel + 145
1. 5. N° code du produit: 5493.1

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Liq. infl. 2 / SGH02 - H225 \*  
\* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 \*  
\* Sens. cut. 1 / SGH07 - H317 \*  
\* STOT un. 3. / SGH07 - H335 \*

### 2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

### 2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

### 2. 2. 2. Mention de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### 2. 2. 3. Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / ... / antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.  
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

### 2. 2. 4. Intervention:

P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):  
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.  
P370 En cas d'incendie:  
P378 Utiliser poudre, AFFF, mousse, dioxyde de carbone pour l'extinction.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés.  
P364 Et les laver avant réutilisation.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P304 EN CAS D'INHALATION:  
P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 179

Version: 1229b

Date de révision: 02/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

2. 2. 5. Stockage: P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.  
P235 Tenir au frais.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 Garder sous clef.
2. 2. 6. Elimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 3. Information(s) complémentaire(s): EUH208 Contient du (de la) • méthacrylate de méthyle, • diméthacrylate de 1,4 butanediol. Peut produire une réaction allergique.
2. 4. Autres dangers: Une polymérisation peut se produire.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
- méthacrylate de méthyle  
- N° Id: 607-035-00-6 - N° CE: 201-297-1 - N° CAS: 80-62-6  
- Conc. (% pds) : 60 < C <= 100  
- SGH :  
\* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225  
\* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 - STOT un. 3 - H335 - Irr. cut. 2 - H315  
- Divers :  
VME ppm = 50
  - diméthacrylate de 1,4 butanediol  
- N° CE: 218-218-1 - N° CAS: 2082-81-7  
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119967415-30  
- Conc. (% pds) : 1 < C <= 5  
- SGH :  
\* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1B - H317
  - 1,1'-(p-tolylimino)dipropane-2-ol  
- N° CE: 254-075-1 - N° CAS: 38668-48-3  
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119980937-17  
- Conc. (% pds) : 0,1 < C <= 1  
- SGH :  
\* SGH06 - Tête de mort sur deux tibias - Danger - Tox. aiguë 2 - H300 \* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319 - Irr. oc. 2A  
- Tox. aq. chron. 3 - H412
  - N,N-diméthyl-p-toluidine [1]; N,N-diméthyl-m-toluidine [2]; N,N-diméthyl-O-toluidine [3]  
- N° Id: 612-056-00-9 - N° CE: 202-805-4 - N° CAS: 99-97-8  
- Conc. (% pds) : 0,1 < C <= 1  
- SGH :  
\* SGH06 - Tête de mort sur deux tibias - Danger - Tox. aiguë 2 - H301 - Tox. aiguë 3 - H311 - H331 \* SGH08 - Danger pour la santé - Attention - STOT rép. 2 - H373 - STOT rép.2  
- Tox. aq. chron. 3 - H412  
- (\*)

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 15 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:
4. 2. 1. Inhalation: Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 179

Version: 1229b

Date de révision: 02/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

4. 2. 2. Contact avec la peau: Un contact prolongé ou répété avec la peau ou les muqueuses peut provoquer des symptômes d'irritation tels que rougeurs, ampoules, dermatite... Possibilités d'affection de la peau (eczéma d'hypersensibilisation), lors de contact intensif.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer des maux de tête et des vertiges
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: Moyen(s) d'extinction approprié(s): poudre, dioxyde de carbone, mousse
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Assurer une ventilation adéquate. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Récupérer le produit répandu en grande quantité par pompage (utiliser une pompe antidéflagrante ou à main). Absorber le liquide restant avec du sable ou avec un absorbant inerte et emporter en lieu sûr.
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Conserver le récipient bien fermé. Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques à l'état liquide (par mise à la terre, par exemple).
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Lire l'étiquette avant utilisation.
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver à une température maximum de: 25 °C
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: eau
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Enduit d'imprégnation (Primaire)

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • méthacrylate de méthyle : VME ppm = 50

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 179

Version: 1229b

Date de révision: 02/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

## 8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives.
8. 2. 2. Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: vêtements de protection à manches longues  
tablier en caoutchouc
8. 2. 4. Protection des yeux: lunettes de sécurité avec protections latérales
8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide
9. 1. 2. Couleur: incolore
9. 1. 3. Odeur: type ester
9. 1. 4. PH: Non applicable.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 100 °C  
[MMA]  
DIN 51751
9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: -48 °C  
[MMA]
9. 1. 7. Point d'éclair: 10 °C  
[MMA]  
DIN 51755
9. 1. 8. Température d'auto-inflammabilité: 430 °C  
[MMA]  
DIN 51794
9. 1. 9. Limites d'explosivité: 2.1 % (V/V)  
12.5 % (V/V)
9. 1. 10. Pression de vapeur: 40 hPa (20 °C)  
[MMA]
9. 1. 11. Densité relative (eau = 1): 0.97
9. 1. 12. Viscosité: 5 - 7 mPa.s (23 °C) BROOKFIELD

### 9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: 16 g/l
9. 2. 2. Liposolubilité: Non déterminé.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: Non déterminé.
9. 3. Information(s) supplémentaire(s): COV (Swiss tax) : 0 %  
COV (Decopaint) : 70 g/L

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Tenir éloigné de matières combustibles, d'agents réducteurs (p.ex. les amines), d'acides, d'alcalis, de composés de métaux lourds (p. ex. accélérateurs, siccatifs, savons métalliques). Ces conditions peuvent causer la polymérisation de la préparation avec une réaction exothermique. Tout contact non intentionnel avec ces conditions devrait être évité.
10. 4. Conditions à éviter: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 179

Version: 1229b

Date de révision: 02/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

10. 5. Matières incompatibles: Tenir éloigné de matières combustibles, d'agents réducteurs (p.ex. les amines), d'acides, d'alcalis, de composés de métaux lourds (p. ex. accélérateurs, siccatifs, savons métalliques).

10. 6. Produits de décomposition dangereux: Aucune sous utilisation normale.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Pas d'information disponible au sujet de la préparation.

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: [MMA] CL50/inhalation/1h/rat = 29,8 mg/L

11. 2. 2. Contact avec la peau: [MMA] DL50/cutanée/lapin = > 5 000 mg/kg

11. 2. 3. Contact avec les yeux: irritant

11. 2. 4. Ingestion: [MMA] DL50/orale/rat = > 5 000 mg/kg  
[N,N-bis-(2-hydroxypropyl)-p-toluidine] DL50/orale/rat = 25-200 mg/kg  
[N,N-diméthyl-p-toluidine] DL50/orale/rat = 996 mg/kg

11. 3. Sensibilisation: Des cas de réactions cutanées allergiques ont été observés.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12. 2. Persistance et dégradabilité: Facilement biodégradable.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.

12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé.

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.

12. 6. Autres effets néfastes: Ne pas contaminer les eaux souterraines et de surface.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

13. 2. Emballages contaminés: Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

14. 2. Numéro ONU: 1263

14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: PEINTURES

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14. 3. 2. Groupe d'emballage: II

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

14. 4. 1. Groupe d'emballage: II

14. 4. 2. Polluant marin: non

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 3

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ALSAN 179

Version: 1229b

Date de révision: 02/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

14. 5. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 6. Dangers pour l'environnement:	non
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	se référer aux points 8 et 13
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement CE 453-2010 Règlement CE 790-2009 Règlement CE 1272-2008 Règlement CE 1907-2006 WGK 2
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Non déterminé.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H300 Mortel en cas d'ingestion. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H301 Toxique en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H331 Toxique par inhalation. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>.
16. 2. Historique:	
16. 2. 1. Date de la première édition:	24/10/2014
16. 2. 2. Date de la révision précédente:	02/06/2016
16. 2. 3. Date de révision:	02/06/2016
16. 2. 4. Version:	1229b
16. 3. Réalisé par:	SOPREMA - mkuinicz@soprema.fr